



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Filière viande et bovins allaitants

Question au Gouvernement n° 3738

[Texte de la question](#)

FILIÈRE VIANDE ET BOVINS ALLAITANTS

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dufrègne.

M. Jean-Paul Dufrègne. Monsieur le ministre de l'agriculture, cette pandémie n'en finit pas et nous sommes peut-être proches d'un nouveau confinement.

Le secteur agricole a été salué et les agriculteurs ont été remerciés d'avoir nourri la France pendant ces temps difficiles. Je veux pourtant appeler votre attention sur les difficultés importantes que connaît la filière viande et bovins allaitants dans les départements d'élevage comme l'Allier, où je suis élu.

On ne cesse de mettre en avant, à juste titre, la qualité et la sécurité alimentaire. Chez nous, la grande majorité des agriculteurs l'ont compris depuis longtemps, et les productions sous signe de qualité sont nombreuses.

La fermeture des restaurants, entre autres, rend de plus en plus difficile l'écoulement des morceaux dits nobles, ceux qui apportent une plus-value financière à l'éleveur engraisseur, et les prix payés au producteur baissent, le steak haché devenant le principal débouché. Tous les types d'animaux sont concernés, notamment les broutards et les taurillons, dont les prix ont chuté : il manque 100 à 200 euros par animal, c'est-à-dire le revenu de l'éleveur.

M. Fabrice Brun. Il faut soutenir l'élevage dans le Massif Central !

M. Jean-Paul Dufrègne. En fait, ceux qui ont joué le jeu de la qualité ne sont pas récompensés, bien au contraire.

M. Vincent Descoeur. Très juste !

M. Jean-Paul Dufrègne. C'est tout là le paradoxe que je voulais mettre en lumière. La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM, devait permettre de rémunérer les produits en fonction des coûts de production. C'est un véritable échec !

M. Vincent Descoeur. Oui, aucun effet sur les prix !

M. Jean-Paul Dufrègne. Monsieur le ministre, sans une action rapide pour compenser ces pertes, de nombreuses exploitations risquent de disparaître et les jeunes agriculteurs seront souvent les premiers et les plus affectés. C'est aussi la filière qualité dans son ensemble qui est touchée. Où en sont les engagements que

vous aviez pris lors de votre venue en Auvergne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes LR et SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Permettez-moi de profiter de votre question pour adresser à l'ensemble de nos éleveurs les remerciements du Gouvernement, auxquels vous vous associez tous, j'en suis sûr. Les éleveurs sont très souvent pointés du doigt, comme dans ces campagnes diffamantes qui étaient encore présentes récemment dans les stations de métro. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, LR, UDI-I et Agir ens.*)

Ils ont nourri le peuple français et continuent à le faire, eux qui travaillent en moyenne cinquante-cinq heures par semaine, c'est-à-dire l'horaire le plus lourd, tous secteurs confondus, comme l'indiquent les données publiées la semaine dernière par l'INSEE.

Au même moment, certains cherchent à les discréditer. Pour ma part, je suis fier d'eux et je sais que vous l'êtes aussi, tout comme le président Chassaigne, que je suis allé voir dans son beau département. Rendons-leur hommage ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et LR. – Mme Agnès Thill applaudit également.*)

Lorsque j'étais en Auvergne-Rhône-Alpes, il y a quelques semaines, nous nous sommes mis d'accord sur une feuille de route pour la filière des jeunes bovins et des brouards, dont la situation est très compliquée.

Nous appliquons cette feuille de route, tout en sachant qu'elle n'est pas suffisante, notamment en ce qui concerne les prix de court terme. Nous devons finaliser sa mise en œuvre, mais aussi faire en sorte que la loi EGALIM soit totalement appliquée. Pour ce faire, nous multiplions les contrôles.

M. Fabrice Brun. Il manque un gendarme de la relation commerciale !

M. Julien Denormandie, ministre. Songez que l'on nous signale encore des prix de vente affichés en grandes surfaces qui sont tout juste au niveau du coût de revient des agriculteurs. C'est inacceptable ! Nous allons donc continuer à multiplier les contrôles.

Il faut aussi structurer les filières. Lançons-nous un défi : faire en sorte que les collectivités locales mettent de la viande de jeunes bovins au menu de leurs cantines. C'est une excellente viande pour nos enfants !

M. Jean-Marie Sermier. Bravo !

M. Julien Denormandie, ministre. À un moment où l'on parle beaucoup de bien-être animal, je terminerais en vous livrant cette conviction : la meilleure façon d'assurer le bien-être animal, c'est d'abord de s'occuper du bien-être de l'éleveur, ne l'oublions jamais. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et LR.*)

M. Pierre Cordier. Il est meilleur que Didier Guillaume !

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Dufrègne.

M. Jean-Paul Dufrègne. Merci de votre réponse, monsieur le ministre, mais elle reste générale. Quelles mesures allez-vous prendre à court terme pour remédier aux difficultés que vous avez vous-même reconnues ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR. – M. André Villiers applaudit aussi.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dufrègne](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3738

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 février 2021](#)